

Frelighsburg, 10 février 2022

Objet: Octroi de places subventionnées en service de garde dans Brome-Missisquoi

Madame Isabelle Charest,

Le 4 février dernier, le Ministère de la Famille a diffusé la liste des projets retenus pour l'octroi de nouvelles places subventionnées en service de garde. Notre comité de citoyens de Frelighsburg a appris que notre projet de nouveau Centre de la petite enfance (CPE), développé en partenariat avec le CPE Les Tisserands de Cowansville, avait été refusé. Nous sommes évidemment extrêmement déçus de cette décision, mais également choqués de la répartition et du type d'installation choisi pour les nouvelles places en services de garde allouées dans Brome-Missisquoi.

Nous constatons qu'après la création de toutes ces nouvelles places, notre municipalité, mais aussi plus largement le sud de la MRC, est toujours mal desservie par les services de garde pour nos enfants, un service de proximité essentiel. Les projets acceptés le 4 février 2022 dans notre MRC se trouvent tous à Cowansville et Lac-Brome. Par ailleurs, les projets acceptés lors du dernier appel de projets en 2013 se trouvaient également tous dans le nord de la MRC : Cowansville, Lac-Brome, Brigham. Il y avait également un projet accepté à Dunham, mais il sera finalement construit à Farnham. Aucune place n'a donc été octroyée dans le sud dans les deux derniers appels d'offres, ce qui agrandit l'écart de couverture entre les deux secteurs. Selon le portrait réalisé par le Ministère, le sud de la MRC est légèrement moins bien desservi que le nord : 90% des enfants ont une place en garderie versus 93%. La différence est petite, mais avec les nouveaux projets, l'écart s'agrandira. Selon nos calculs, en 2024 le nord de Brome-Missisquoi aura une couverture 115% (excédent de 196 places) et le sud 88% (déficit de 48 places). Nous sommes extrêmement préoccupés par cette situation. Plus encore, trois des quatre municipalités qui auront la couverture la moins élevée en 2024 (Stanbrige East, Frelighsburg et Dunham) sont dans le sud et n'ont pas été visées directement par les nouvelles places. Leur couverture demeurera en-dessous de 75%. Les besoins sont criants partout et nous nous réjouissons que des nouvelles places aient été créées dans notre MRC, mais nous sommes indignés que les places ne soient pas plus équitablement réparties sur le territoire.

Par ailleurs, nous avons constaté que parmi les trois projets acceptés dans Brome-Missisquoi se trouve un projet de garderie privée de 80 places à Cowansville. Nous sommes surpris et fâchés qu'un projet de CPE de grande qualité comme le nôtre n'ait pas été retenu au profit d'une installation privée. La grille d'analyse pour notre projet stipule qu'il est extrêmement bien ficelé, pertinent et qu'il a recueilli un grand appui dans la communauté, et que l'unique raison pour laquelle il n'a pas été accepté est que les places avaient déjà été octroyées sur le territoire. Nous nous questionnons sur les motifs qui ont poussé le Ministère à accepter un projet privé plutôt que le nôtre qui est chapeauté par un CPE avec une grande expérience et une réputation irréprochable.

Frelighsburg et les municipalités voisines du sud sont de petite taille, nous en conviendrons. Toutefois, elles connaissent depuis quelques années l'arrivée d'une vague de jeunes familles. À Frelighsburg nous n'avons maintenant que trois services de garde en milieu familial et l'un des trois fermera d'ici un an. Deux nouveaux développements résidentiels seront construits dans les trois prochaines années. Le besoin pour des places en service de garde se fait déjà sentir, et il s'accroîtra. Pour que nos petits villages du sud puissent continuer d'être vivants en permettant aux familles de s'y épanouir et en attirant de nouvelles, il est essentiel qu'elles puissent obtenir des services de garde à proximité.

Nous aimerions donc par la présente demander une réévaluation de notre dossier, qui a été jugé excellent par le comité d'analyse du Ministère. Nous aimerions également obtenir une explication quant à la décision de favoriser le nord de la MRC par rapport au sud, et de choisir un projet de garderie privée par rapport à un projet de CPE.

Selon notre compréhension, l'octroi de places n'est peut-être pas terminé même si l'appel de projets est pour l'instant suspendu. Nous souhaitons vivement que si de nouvelles places sont octroyées dans un avenir rapproché, que le sud de la MRC de Brome-Missisquoi soit pris en compte. Nous vous demandons donc d'appuyer cette demande pour les familles et les municipalités de l'extrême sud de votre circonscription auprès du Ministère de la Famille.

Nous attendons donc que vous nous reveniez le plus rapidement possible sur l'avancement de nos demandes.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.